



Municipalité
de St-Norbert

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT
M.R.C. DE D'AUTRAY

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO 432 LES LOGEMENTS MULTIGÉNÉRATIONNELS MODIFIANT LE RÈGLEMENT 131 SUR LE ZONAGE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Cindy Bélec, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Norbert, M.R.C. de d'Autray;

QUE le règlement no 432, *Les logements multigénérationnels*, a été adopté sous la résolution # 2023-12-327, lors de la séance ordinaire tenue le mardi 12 décembre 2023, à 20h00 au lieu ordinaire des séances, soit la salle municipale Réjean-Laporte, 2150 rue Principale, Saint-Norbert.

QUE la MRC de D'Autray a émis le certificat de conformité le 29 janvier 2024 (résolution CM-2024-01-35).

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Saint-Norbert ce 30^{ième} jour de janvier deux mille vingt-quatre (30-01-2024)

Cindy Bélec

Directrice générale et greffière-trésorière

4, rue Laporte
Saint-Norbert, Québec
J0K 3C0

Tél. : 450-836-4700
Télec. : 450-836-4004

municipalite@saint-norbert.net
www.saint-norbert.net

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Cindy Bélec, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Norbert, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 30 janvier 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30 janvier 2024.

Cindy Bélec

Directrice générale et greffière-trésorière